

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

PRIX DES INSERTIONS. Annonces... 20 c. la ligne. Réclames... 30 c. —

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

PRIX DE L'ABONNEMENT Un an... 12 fr. Six mois... 7 fr. 2 fr. en sus, par la poste. Un numéro du journal... 30 c.

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Étampes. — Imprimerie de A. ALLIEN.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1874, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la Concorde de Seine-et-Oise, le Journal de Seine-et-Oise, le Libéral de Seine-et-Oise, l'Union libérale et démocratique de Seine-et-Oise; — pour celui de Corbeil, dans

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3, Chez AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

le journal l'Abeille de Corbeil; — pour celui d'Étampes, dans le journal l'Abeille d'Étampes; — pour celui de Mantes, dans le Journal judiciaire de Mantes; — pour celui de Pontoise, dans l'Echo Pontoisien; — pour celui de Rambouillet, dans l'Annuaire de Rambouillet.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 4 Mai 1874.

Table of train schedules with columns for stations (Orléans, Étampes, Monnerville, Angerville, Toury) and times for various train services.

ÉTAMPES.

* * La ville d'Étampes vient de voter une somme de 50 francs, pour la souscription au Lion monumental de Belfort.

* * Nous apprenons que l'Orléanais doit aller prendre part au Concours de demain, à Montlhéry, et que les Membres honoraires qui voudront bien l'accompagner profiteront du rabais accordé par la Compagnie.

Nous ne voulons pas être des derniers à souhaiter bonne chance à notre jeune société.

Théâtre d'Étampes.

Soirée du 24 Mai 1874.

Encore quelques évolutions d'aiguilles au pourtour du cadran du Collège. — que nous apercevons d'ici; — que le vieux marteau frappe deux fois encore minuit sur l'ami que cloche des Barnabites, si précieusement sonore, à certaines heures du jour, pour l'oreille des employés de l'imprimerie, — et le mois de mai aura vécu... Bon voyage!

A-t-il été assez grincheux, quinteux, morose et magistralement désagréable, ce mois que les faiseurs de vers ont célébré, chanté, adulé en tout temps et sous toutes les formes? — C'est, nous pensons, la corporation des confiseurs qu'on doit accuser de complicité avec les rimailleurs; — ouvrez une papillote, et vous lirez:

Le joli mois de Mai c'est le mois des amours! — brisez la chatoyante enveloppe d'un sucre de pomme, vous y trouverez la réplique:

La jeunesse et les fleurs s'y rencontrent toujours. — C'est à faire prendre en grippe les poètes et les sucreries! — Vrai! si nous avions un ennemi intime parmi ces fadasses producteurs, nous lui donnerions le perfide conseil d'aller offrir, dès demain, sa marchandise dans nos centres viticoles, et nous gagerions, à coup sûr, que son compte serait promptement réglé.

Vous n'aimez donc ni le vin ni les noix fraîches, poètes de contrebande? — Vous ignorez donc que votre « joli mois de mai » a gelé les vignes et les noyers?...

Feuilleton de l'Abeille

DU 30 MAI 1874.

UN ROMAN DE FAMILLE

En 1871.

V

LE MESSAGER DE LA MAUVAISE NOUVELLE.

La Faricotte sortit après s'être assurée que l'on aurait prochainement besoin d'elle pour les lessives, les fournitures de poissons et tout ce qui concernait ses deux états; l'amour de Faricotte ne lui faisait jamais oublier ses petits commerces.

Au moment où elle ouvrait la porte cochère, elle se recula pour faire place à un jeune homme qui entra dans la cour. Il portait l'uniforme des gardes mobiles: c'était Marcel qui était enfin guéri de sa blessure, et venait remplir la triste mission qu'il s'était imposée.

Il y avait dans toute sa personne un mélange d'énergie et de timidité. Son teint naturellement blanc avait pris ces tons chauds et cette couche de hâle que donnent la fatigue et la vie en plein air; son visage fin et délicat s'était accentué. On remarquait dans cette physionomie, devenue plus mâle, un je ne sais quoi qui semblait dire: « Je reviens des camps, je reviens des batailles,

et les pommes de terre, donc? n'en mangeriez-vous pas, par hasard?...

Nous vous le disons net: votre « joli mois de mai » ressemble, à s'y méprendre, au gai du fabuliste, et c'est vous qui lui avez attaché les fameuses plumes.

Notre boutade lâchée, reconnaissez franchement que ce vilain « joli mois de mai » si désastreux pour le commun des martyrs, a été au moins fructueux pour les directeurs de théâtre; contrairement aux us et coutumes, tous ont tenu portes ouvertes, — tous ont vu la foule envahir leurs salles, à Paris, en province, partout, même à... Étampes!!

Trois spectacles en Mai! — trois fois salle comble! — C'est presque fabuleux, mais cela est exact. —

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Mais il a fallu, pour obtenir ce prodige, l'existence de La Fille de Madame Angot, et la présence de Brasseur dans La Cagnotte.

Qu'on dise maintenant qu'on n'aime pas le théâtre dans notre ville!

Le public est allé voir La Fille de Madame Angot par la raison qu'il ne la connaissait pas, — tandis qu'il est venu voir Brasseur par ce qu'il la connaissait: là est la différence.

Que dire de ce charmant comique qui n'a été dit et répété cent fois? — Les cinq actes qu'il a si délicieusement interprétés n'ont été qu'un long éclat de rire tempéré par d'incessants bravos! — Quant à nous, nous lui disons: Merci, cher artiste! — Vous avez bien voulu conserver la souvenance du bon accueil reçu dans notre ville et vous y êtes revenu; — revenez-y encore, le plus souvent possible, — notre juste sympathie, en se mettant au niveau de votre beau talent, ne pourra que s'accroître.

LA TRIADE

OU LES MARTYRS D'ESTAMPES, Poème par le Sr Rocquet.

(Tous droits de reproduction réservés.)

Nous devons à l'obligeance de M. Léon Marquis, l'infatigable chercheur, la communication du petit poème suivant, consacré à la gloire des Saints patrons de la ville d'Étampes, dont il a découvert récemment le manuscrit à la Bibliothèque de l' Arsenal à Paris.

je reviens de la mort. » Les gens qui ont eu à dépenser beaucoup de courage et de force nerveuse prennent tout à coup une autre expression: ils se transforment comme les enfants qui grandissent; seulement chez eux ce n'est pas le corps, c'est l'âme qui a grandi.

Mais quand elle lui devenait inutile, Marcel rentrait son énergie en dedans, comme il remettait le sabre au fourreau; on ne la devinait plus qu'aux flammes qui brillaient dans ses yeux noirs; il revenait tout de suite à sa nature essentiellement féroce.

C'était précisément le contraste qui existait entre son caractère et celui de Richard qui avait établi tout de suite leur liaison intime.

Richard était un franc militaire, décidé, bruyant, riant haut, parlant haut. Il était d'ailleurs, comme nous l'avons dit, plus âgé que Marcel, il avait naturellement plus d'assurance, et se montrait aussi hardi dans le monde que dans les camps. Le jeune mobile s'était pris d'une grande affection pour cette nature qui le complétait. Il s'était lié avec Richard pour avoir un ami qui le consolât de n'avoir plus de famille et pour le faire passer le premier chez les personnes inconnues et le charger de porter la parole.

Marcel entra donc chez M^{me} de Sornay. Il avait dans une poche la dernière lettre du malheureux Richard, et dans l'autre son acte de décès.

La Faricotte, en voyant l'uniforme des mobiles, s'arrêta éblouie et s'écria:

— Ah! Jésus! Maria! c'est fois-ci, c'est pas un rouget de Prussien, c'est pas un casque pointu qui vous entre dans le cœur, c'est du Français, du vrai Français! Dites donc, monsieur le militaire, puisque vous

Ce petit poème dont la versification n'est pas toujours très-élégante, est un nouveau monument de la dévotion de nos aïeux pour nos Saints patrons. Nous sommes heureux de pouvoir l'offrir à nos lecteurs comme une actualité dans la semaine où a eu lieu la seconde Procession des Châsses.

Rocquet, l'auteur du poème nous est tout à fait inconnu, nos recherches ne nous ont rien fait découvrir sur son origine ni sur son existence. Ce petit poème paraît avoir été composé vers 1720; c'est du moins ce que l'on peut induire de l'écriture du manuscrit et de l'orthographe. L'Essai de Bibliographie étampoise mentionne ce poème comme inédit.

Dans l'impression, nous nous conformerons au texte du manuscrit, que nous reproduisons avec son orthographe, nous bornant à ajouter des accents sur les lettres qui doivent en avoir aujourd'hui, et à adopter la ponctuation actuellement en usage.

A. A.

A Messieurs les Chantre, Chanoines et Chapitre de Notre-Dame d'Étampes.

Messieurs,

Je prens la liberté de vous offrir un ouvrage à qui vous devez votre protection, puisqu'il soutient la gloire de trois Martyrs, dont vous possédez des reliques. C'est un poème où l'idolâtrie est vaincue, et la Foy triomphante. Je me persuade que vous prêterez l'oreille à mon Uranie, qui vous demande la permission de vous exprimer ses sentiments, sur des sujets qui sont les principales cérémonies de votre Église. Parmi la morale que j'allègue, pour donner du poids à ces vers, vous remarquerez les raisons que j'ai tâché de relever par les ornements de la poésie. Cet artifice n'oste rien à la naïveté de l'histoire, la vérité se découvre toujours et les saints ne manquent point d'être reconnus pour ce qu'ils sont. Lorsque je voy les honneurs que vous rendez à la mémoire des vôtres, et la dévotion des peuples qui accourent aux solennités que l'on en fait, j'ai vu, Messieurs, que celui-là est véritablement catholique, qui a de la vénération pour leurs ossements, et que l'hérétique est un opiniâtre qui ne veut point croire aux miracles que Dieu opère par ses Saints. Je ne trouve rien de plus fort que le courage de Can, de Cantien, et de Cantienne leur sœur, quand ils renoncent tous trois aux dignités de leur naissance, et refusent encore celles que l'on leur propose, ne s'épouvantant pas de la mort, que d'une ombre qui passe en un moment.

N'ay-je pas lieu, Messieurs, de les appeler des héros,

après l'exemple qu'ils nous laissent de leur vertu? Je puis dire qu'ils avoient des lumières, qui leur estoient communes avec le Soleil; cet astre perce les nuages qui nous cachent sa beauté; vos saints pénétraient ce qu'il y a de plus mystérieux dans la vraie religion; ils n'estimoient point de faveur plus grande que celle d'être serviteurs de Jésus-Christ: Aussi ne régloient-ils leurs actions, que sur les conseils que sa voix leur suggéroient. Ils sont morts enfin dans la profession de son évangile, et ont reçu la couronne que l'on acquiert par le martyre. Toute la France sait que vous en conservez des reliques, et c'est un avantage dont jouit aussi une des églises de Milan, mais que le dépôt, qui est gardé chez les Milanois, soit enfermé dans une châsse aussi riche que celle d'Étampes, c'est ce que tout le monde ne croit pas. En effet, Messieurs, le vermeil doré dont elle est couverte, les diverses figures qui l'embellissent, et les agréments qui l'accompagnent, sont d'un prix qu'on ne peut assez estimer. C'est être magnifique envers Dieu, que de l'être envers ses Saints. Je loue cette dépense, dont l'excès n'est jamais blâmable, puisqu'on ne peut jamais trop honorer des martyrs dont les corps ont été des temples du St Esprit. Je souhaiterois avoir assez de termes pour expliquer les devoirs que vous leur continuez. Il faudroit que j'eusse un esprit comme vous, dont la piété est exemplaire, pour être capable de vous imiter en des actions si justes. Ce que je puis, c'est de vous admirer, et de vous donner toute mon estime dans la protestation que je fais d'être inviolablement,

Messieurs,

Votre très-humble et très-obéissant Serviteur.

ROCQUET.

LA TRIADE

OU LES MARTYRS D'ESTAMPES,

Poème.

Je veux de tes Martyrs te retracer l'histoire, Étampes, avec moy respecte leur vertu: Tout en fut attaqué, rien n'en fut abattu, Et chaque affront souffert en relata la gloire. Ils scavoient que le ciel, cet unique séjour, Du solide bonheur et du parfait amour, Ne se peut acheter qu'en méprisant le monde; Le dessein en fut pris, ils en tinrent l'accord,

cœur et de délicatesse il en arriverait à leur apprendre la fatale vérité.

Il reconnut du premier coup d'œil les modèles des deux photographies; mais ce que le soleil lui-même n'avait pu rendre, c'était cette expression de tendresse, cette transparence de l'âme qui éclairait ces deux visages. Marcel pensait à la mère qu'il avait perdue, en regardant M^{me} de Sornay: il y avait sur cette figure épanouie des trésors de tendresse maternelle et une adorable bonté qui lui sautaient aux yeux et, pour ainsi dire, lui sautaient au cœur.

On l'introduisit dans le salon, on lui avança un fauteuil au coin du feu, on le prenait pour le porteur de la bonne nouvelle, on l'accablait de petits soins, et s'il n'avait pas eu de si grandes jambes, on lui aurait mis volontiers un tabouret sous les pieds.

Tout cela n'empêchait pas les questions de plouvoir; les deux femmes, radieuses, lui parlaient avec cette volubilité de la joie, qui permet à peine de répondre un mot.

— Mon fils a donc échappé au péril? disait la mère. — Il s'est fait remarquer par son courage? disait la femme.

— Parlait-il souvent de moi? — Et de moi, monsieur?

— Il va revenir bientôt?... sous peu de jours?... Où est-il maintenant?

Marcel s'en tirait par des réponses évasives et ne pouvait s'empêcher de frémir en songeant que ce fils, ce mari, qu'elles espéraient revoir d'un jour à l'autre, n'était plus que ce cadavre qu'il avait vu à la bataille du Mans, un cadavre horrible, fracassé comme une statue

Et tous trois animés d'une ferveur profonde,
Pour aller à la vie, allèrent à la mort.

O vous, qui jouissez du céleste héritage,
Qui voyez dans le sein de la Divinité,
Ce qu'a produit la Foy, ce qu'est la Vérité,
Qu'on ne voit icy-bas qu'au travers d'un nuage.
Esprits reçus en paix, échauffez mes esprits,
J'ay besoin de secours en ces vers que j'écris,
La grandeur du sujet est un poids qui m'accable;
Mais, si vous m'assistez, j'espère m'en frayer,
Comme Dieu dans ses saints se fait voir admirable,
Il est juste qu'en Dieu je vous fasse admirer.

La ville des Césars, dont la force guerrière
Donna jadis des lois à tout cet univers,
Rome, après si féconde en supplices divers,
Vit naître Cantien, et sa sœur et son frère.
Le sang qui les forma fut un illustre sang,
Aucun rang ne parut plus pompeux que leur rang,
Puisque des Empereurs en fondèrent la race.
Ils nasquirent tous grands au milieu des trésors,
La nature voulut l'emporter sur la Grâce,
Mais l'Esprit éclairé l'emporta sur le corps.

La raison leur apprit à vaincre les molleses,
A ne point s'élever que par l'humilité,
A ne se consumer que dans la charité,
Et prendre un vray dégoût pour les fausses caresses.
Prothe chéri du ciel, Prothe leur gouverneur,
Prothe qui leur montra la route de l'honneur,
Scent les fortifier dans leur sage conduite.
Il joignoit sa tendresse à leur affection,
Et ce qui plus charmoit les chrétiens de sa suite,
C'est qu'il donnoit l'exemple avec l'instruction.

Ce vieillard, qui faisoit les fonctions de prestre,
Et s'acquiesçoit fort bien d'un si noble devoir,
Estant rempli de zèle, ainsi que de savoir,
Ne pouvoit pas manquer d'estre un habile maistre.
Aussi Dieu, qui toujours veille sur les humains,
L'avoit-il réservé pour nos jeunes romains,
Dont la confession devoit ravir les anges;
Et, suivie en Frieul de peuples convertis,
Mentir d'autant plus d'honneurs et de louanges,
Que les grands rarement veulent estre petits.

Un tel abaissement n'a rien que de sublime,
Prothe avoit en le soin de dire et d'enseigner,
Que, de servir à Dieu, c'est pleinement régner,
Et que nostre mépris nous acquiert de l'estime.
Les preuves qu'il rendoit de tant de haut secrets
A ses princes soumis aux célestes décrets,
Etoient prises du fonds de la théologie,
Il les en enflamoit à toute heure, en tout lieu,
Et, leur en expliquant la force et l'énergie,
Leur amour s'abîmoit dans l'amour d'un seul Dieu.

Ils avoient par ses mains reçu le saint baptême,
La Grâce conférée en un tel sacrement,
Donnoit à leur esprit un doux élancement
Vers l'adorable auteur d'un fruit grand en soy-mesme.
D'un don qui les combloit de secours triomphants,
Et les portoit à vivre ainsi que des Enfants
Qui n'estoient plus souillés du péché d'origine.
Ils louoient en ce point l'Eternelle Bonté
Qui fondeoit leur salut sur l'entière ruine
De ce que leur naissance avoit d'iniquité.

Un Diocletien, un tygre impitoyable,
Un insigne idolâtre, un démon des enfers,
N'avoit en ce temps-là des prisons et des fers,
Que pour y voir souffrir l'Eglise méconnaissable.
Que pour caïomnier des chrétiens innocens,
Et les forcer enfin à donner de l'encens
A des dieux de métal, à de vaines idoles:
Mais, s'il lioit le corps, il déliroit l'esprit,
Les âmes qu'il tenoit n'estoient pas assez molles,
Pour vouloir préférer Dagon à Jésus-Christ.

Ses édits cependant volaient de terre en terre,
Ils estoient publiés au nom des immortels,
Avec commandement d'abbatre les autels,
Et les temples dressez au vray Dieu du tonnerre.
Ce cruel empereur, ferme dans ses desseins,
Avoit des conseillers, comme autant d'assassins,
Qui n'espargnoient alors ny biens, ny sang, ny vie.
On souffroit cette perte en souffrant pour la Foy,
Qui portoit la constance au-dessus de l'envie,

de plâtre qu'on aurait brisée en petits morceaux.
— Vous avez froid, monsieur ? dit M^{me} de Sornay,
en voyant pâler Marcel. Isnérie, vas dire à Juliette de
rapporter du bois; le feu ne va pas !

— J'avons d'assez bons bras pour l'apportais moi-même,
répondit la Faricotte, qui s'identifiait trop à la
famille pour ne pas tenir à entendre tout ce qu'on allait
dire de Richard.

Elle revint avec une énorme bûche, qu'elle tenait
aussi facilement qu'une allumette, et pendant qu'elle
soufflait le feu, elle écoutait la conversation.

— Il faut pourtant les préparer, se disait Marcel,
pendant que les questions pleuvaient sur lui comme une
grêle de balles.

Jamais il ne s'était trouvé dans une pareille pèripétie.
Il était épouvanté du message qu'il venait remplir :
dans son embarras et dans sa profonde pitié, il donnait
plutôt de l'espoir que de la crainte; il répondait sans
trop se rendre compte de ses paroles et, comme tous les
gens timides, il disait presque toujours le contraire de
ce qu'il voulait dire.

Il avait arrangé d'avance dans sa tête toute la triste
scène de son entrée dans la maison; mais il avait
compté sans son émotion, sans sa timidité, sans son bon
cœur tout rempli de compassion.

Puis tout ce que l'on prépare tranquillement, quand
on est seul avec des personnages invisibles, auxquels on
a fait répondre ce qu'on veut, croule nécessairement
lorsque l'on est en face de deux yeux qui vous regardent;
à plus forte raison, quand il y en a quatre, et
que ce sont les yeux d'une femme, d'une mère, qui
vous interrogent et reflètent toutes vos paroles.

Et ne la laissoit point succomber à l'effroy.

Les frères, et la sœur, tous trois dans la retraite,
Jour et nuit ce n'étoient que de saintes leçons,
A former un concert de divines chansons,
Vivoient dans une joye innocente et secrète,
Quand l'horrible teneur de ces rudes arrests
Et de mille tourmens les funestes apprests
Sans estonner leurs cœurs, frappèrent leurs oreilles.
Ils levèrent les yeux vers leur souverain bien,
Unirent leurs esprits, redoublèrent leurs vœux,
Et, résolus à tout n'appréhendèrent rien.

Ils prirent, il est vray, le chemin d'Aquilée,
Pour pouvoir éviter la persécution;
Il n'est rien de blâmable en cette intention,
Leur âme de la peur ne fut point ébranlée.
Mais pleins de bienveillance et de sincérité
Envers les gens réduits à la mendicité,
Ils ne pensèrent plus qu'à faire des largesses.
L'effet suivit bientôt ce dessein glorieux.
Et, pauvres devenus en quittant leurs richesses,
Ils s'estimèrent trop d'estre riches aux cieus.

(La suite prochainement.)

Nouvelles et faits divers.

— Le Journal officiel vient de publier le programme
de l'Ecole d'horticulture créée à Versailles en vertu
d'une loi votée par l'Assemblée nationale en décembre
dernier.

L'Ecole d'horticulture de Versailles aura principale-
ment pour but de former des jardiniers capables et joi-
gnant à la connaissance de la théorie celle de la pra-
tique manuelle.

Le régime de l'Ecole sera l'externat, et, par consé-
quent, les élèves vivront à Versailles de la façon que
leur permettront leurs ressources.

Pour atténuer un peu ce que cette obligation de pour-
voir à leur entretien a de lourd pour les familles, et
afin d'attirer aussi un plus grand nombre de jeunes
gens vers l'Ecole d'horticulture, la loi crée dix huit
bourses à raison de six par années d'études.

Les six premiers candidats placés sur la liste joi-
ront de ces bourses, et les titulaires recevront une al-
location annuelle de 600 fr. payables mensuellement.

Avec le concours de ces 50 fr. par mois, les familles
peu aisées n'auront qu'un supplément raisonnable à
envoyer à leurs enfants pour les maintenir à l'Ecole.

Les études dureront trois ans dans cette Ecole d'hor-
ticulture, qui inaugure chez nous un enseignement
nouveau, et après leurs trois années d'études, les élèves
sortis parmi les premiers pourront obtenir un stage
d'une année, avec jouissance d'une allocation fixée à
4,200 francs, dans l'un des grands établissements hor-
ticolores de la France ou de l'étranger, à leur choix.

— Il y a huit ou neuf mois, une famille des envi-
rons de Valence, composée de deux époux et du père
de l'un d'eux, avait un porc malade du charbon.

Quand on vit que la bête était irrésistiblement per-
due, on fit appeler le seigneur de l'endroit. Celui-ci
trouva, à son arrivée, le porc enveloppé dans une cou-
verture au milieu de la cuisine et complètement immo-
bile. Il lui prit le pied, le cochon ne bougea pas; ce
pied, d'ailleurs, était froid. Alors, dans une belle in-
dignation professionnelle, le seigneur déclara que son
métier n'était pas de tuer les bêtes mortes, et qu'il ne
saignerait point un porc « qui ne réguignait (regim-
bait) pas. »

On fit appeler un autre praticien qui, moins scrupu-
leux, dépeça le porc. La famille s'en nourrit autant
qu'il dura. Aujourd'hui, la femme et le père ont une
décomposition gangreneuse des chairs, l'un à la bou-
che, l'autre au bras, et le mari vient de mourir de la
même horrible affection, qui, pour lui, s'était localisée
à la jambe. L'état des deux malades survivants est tel
que nous ne croyons pas devoir ici exprimer de pré-
sue sur leur compte.

Que ne peut-on faire lire de tels exemples à chacun
dans la campagne ! Peut-être effraieraient-ils ceux qui,
par un déplorable calcul, risquent leur propre santé et
leur vie pour ne pas se résigner au sacrifice de la viande

Son embarras devenait cruel, et il faisait tourner
d'une manière forcée son malheureux képi entre ses
mains tremblantes.

— J'vas vous débarrasser de votre capet, dit la Pa-
ricotte, qui, selon l'habitude du Polletais, appelait une
cotte capet, comme les rois de la troisième race.

— Non, merci, dit Marcel épouvanté, et se raccro-
chant à son képi, comme à une branche de salut, pour
se donner une contenance.

— Je venais, dit-il enfin, en s'armant d'un grand
courage, m'acquitter... d'un message... dont je me
suis chargé.

— Vous apportez une lettre de mon fils ? dit vivement
M^{me} de Sornay.

— Oui... oui... c'était ce que je voulais dire.
— Il réclame au lieu d'avancer; il parlait d'espérance
quand il venait parler de mort.

Il prit la lettre dans son portefeuille, et en sentant le
contact de ce papier, il pensa que les doigts qui l'a-
vaient écrit étaient maintenant raides et immobiles. Il
aurait voulu parler, lancer quelque phrase d'alarme
avant de remettre cette lettre, mais il n'en eut pas la
force.

Comme M^{me} de Sornay cherchait ses lunettes,
Francia en profita pour lui enlever la lettre et, s'as-
seyant à côté de sa belle-mère, elle lui lut à demi-voix
les lignes suivantes :

« Ma chère bien-aimée, ma petite femme chérie,
mes deux âmes, car il me semble que vos deux âmes
font partie de la mienne. C'est un mystère du foyer,
une trinité de la famille, on est trois, on ne fait plus
qu'un. Depuis que je ne suis plus près de vous, il me

d'une bête morte ou mourante de maladie. Et, à côté
de ceux qui la mangent eux-mêmes, combien d'autres
essayent de la vendre au dehors, empoisonnent ainsi
leurs semblables, communiquant peut-être à des hu-
mains, pour un mince profit, le germe d'horribles et
implacables maladies dont la science sera impuissante
ensuite à reconnaître les causes !
Si les premiers sont des insensés, les seconds sont
des criminels.

— Deux porteurs à la Halle, n'ayant plus rien à
porter, portèrent leurs pas vers un cabaret où l'un
porta des coups à l'autre, qui porta plainte et l'affaire
a été portée en police correctionnelle : querelle de jeu !
cela finit toujours ainsi chez certains individus qui
vont faire une petite partie pour se délasser de leur
travail; ils se pochent les yeux, se brisent les reins sur
une table, se cassent un membre quelquefois, et voilà
un peu l'histoire de Vannier et Desbœufs, son ami, car
ils n'ont pas cessé d'être amis, comme vous allez le
voir.

Tous deux se délassaient donc de leur travail, les
cartes en main. Que jouaient-ils ? des livres. Il est à
peine utile de le dire. Desbœufs, qui porte 200 kilos
sur ses épaules, porte, en revanche, assez mal le vin.

Vannier, lui, est le tonneau des Danaïdes, à la na-
ture du liquide près. Il avait donc toute raison et aussi
tous les atouts dans son jeu.

Quant à Desbœufs, il avait complètement perdu la
sienne et son argent avec.

Un individu, qui les regardait jouer, dit tout bas à
Desbœufs :

— Faites attention, votre ami triche au jeu.

— Hein ! fait Desbœufs qui comprend encore ; et,
son attention éveillée, il observe, autant que sa vue
obscurcie le lui permet, son indécis partenaire.

Tout à coup, il le voit glisser deux as :

— Ah ! dis donc, filou ! s'écrie-t-il, tu te donnes
quatre as !

Le malheureux voyait double.

— Tu triches, ajoute-t-il.

— Je triche ?

— Oui, tu triches ; je ne veux plus jouer aux cartes.

— A quoi veux-tu jouer ? aux dominos, au billard,
aux dames, au loto, au bouillon, à retourner les ha-
rengs, au doigt mouillé, à pille ou face ?

— Non, je te joue un litre à qui descendra l'autre.

Vannier, qui sent qu'il a conservé ses forces et sa
raison, et qui sait qu'à ce jeu-là c'est à son ami que
reviendront tous les atouts, accepte la partie, et voilà
nos joueurs transformés en athlètes, qui se placent en
face l'un de l'autre, à l'instar des lutteurs à moins
plâtes, qui s'intitulent dans les foires : « Professeurs
de courage français. »

D'un coup de poing, Vannier descend Desbœufs.
« Un litre à 60 ! crie-t-il, pour le compte de monsieur.
— Première manche, répond Desbœufs; ma revanche ! »
Vannier accepte; on se remet en garde, et bientôt Des-
bœufs est de nouveau descendu; en voilà encore pour
12 sous.

Desbœufs, furieux, se relève et demande une se-
conde revanche qui lui est donnée, mais si complète,
cette fois, qu'il lui est impossible d'en demander une
troisième, satisfaction, du reste, qu'il n'eût pas eue,
car en ce moment des agents arrivaient et conduisaient
le vainqueur chez le commissaire de police.

Les voilà tous deux devant le tribunal, amis comme...
s'il ne s'était rien passé, et Desbœufs très-déposé, en
bon joueur, à serrer la main de son adversaire; mais
le ministère public est moins indulgent et requiert
contre le prévenu.

— Enfin, messieurs, dit celui-ci, Desbœufs peut le
dire, c'est lui qui m'a provoqué.

Desbœufs. — Ça, c'est vrai, ou je m'appelle plutôt
pas Desbœufs.

Vannier. — J'ai accepté; je l'ai donc descendu une
fois; il me demanda sa revanche.

Desbœufs. — C'est vrai; je l'ai voulu; il me l'a
donnée.

semble que je me suis perdu, que je me cherche; il me
manque quelque chose de moi-même, et ce quelque
chose, c'est ce que j'ai de meilleur : c'est vous !

« Nous nous battons là-bas comme... ma foi ! comme
des Français. En face du danger, mes chères âmes, je
me sens plus de religion; je me recommande à Dieu
avant le combat, je deviens dévot comme nos marins,
et puis, si vous saviez comme j'embrasse les deux petites
médailles que vous m'avez données à mon départ ! Ma
mère sera contente, et je la vois d'ici racontant tout cela
à M. le curé.

« Nous avons chaud dans la bataille, mais dame
nous avons froid au camp. Lorsqu'il faut coucher sous
la tente, et quelquefois sur le sol, où l'on n'a que la
neige pour draps blancs et un manteau pour couver-
ture, on n'est pas souvent en moiteur. Je vous vois
d'ici tressaillir toutes les deux en lisant ces lignes. Vous
voudriez pouvoir venir à moi les mains pleines de fla-
nelle et la bouche pleine de chaudes paroles qui me ré-
chaufferaient.

« J'ai connu au camp un garde mobile, Marcel Gau-
thier, qui commençait à être architecte à Paris quand
la guerre a été déclarée. Il a pris le chassepot, le sac
sur le dos et en avant ! C'est un cœur d'or, un bras de
fer, mais dans la vie privée il rougit comme une jeune
fille. Quand vous le connaissez, vous verrez que j'ai eu
raison d'en faire tout de suite mon meilleur ami. »

— C'est vous, monsieur ? dirent les deux femmes en
s'interrompant et en lui tendant les mains.

— Oui... effectivement... c'est moi, balbutia Marcel
en serrant leurs mains avec une émotion qui faisait
trembler ses doigts et qui étouffait sa voix.

Vannier. — Il le dit lui-même. A la revanche, je
l'ai encore descendu.

Desbœufs. — Oui, seulement j'aurais pu ne pas me
casser ma pipe.

Vannier. — Je ne l'ai pas fait exprès.

Desbœufs. — Oh ! je ne t'en veux pas.

Vannier. — Si bien qu'il me demande une autre re-
vanche.

M. le président. — Oui, enfin vous avez terrassé
trois fois de suite ce malheureux qui était ivre ?

Desbœufs. — Ah ! je l'ai voulu; à preuve que lui ne
voulait pas, et que j'y ai dit : « Je vas te manger le
nez ; » je t'en veux pas, Vannier.

Vannier. — A preuve qu'il ne m'en voulait pas,
c'est que c'est pas lui qui m'a fait arrêter, c'est le mar-
chand de vins.

Desbœufs. — Tout de même, je crois bien que tu
filoutais au jeu.

Le tribunal condamne Vannier à huit jours de pri-
son; les deux amis se prennent bras dessus, bras des-
sous et sortent aux rires de l'auditoire.

(Gazette des Tribunaux.)

— L'homme de lettres ou le gastronome sans ar-
gent. — On dirait le titre d'un vaudeville de Scribe,
n'est-ce pas ? En réalité, il y aurait peut-être une
pièce à faire avec cette histoire.

Arrivons au fait. Un pauvre diable anglais, nommé
Davy, sans emploi et sans argent, était hier matin tris-
tement appuyé sur le parapet du quai des Orfèvres, et
pour se distraire sans doute de ses noires pensées, re-
gardait passer les bateaux, « tout le long, le long de
la rivière. »

Tout à coup un monsieur qui arrivait les mains dans
ses poches et le nez au vent, avisa notre anglais et
lui trouvant probablement bonne figure, s'approche de
lui et lui demande s'il ne pourrait pas lui procurer un
emploi.

— Ah ! dit Davy, est-ce que j'ai l'air de quelqu'un
qui procure des places aux autres ? J'en aurais plutôt
besoin d'une, moi qui n'ai pas seulement dans ma
poche de quoi payer mon déjeuner.

— Comment, vous êtes aussi malheureux que cela ?
s'écrie le monsieur. Pauvre garçon, que ne le disiez-
vous ? Je suis sans emploi en ce moment, c'est vrai,
mais je suis homme de lettres et j'ai encore quelques
ressources. Venez, mon brave, venez avec moi, nous
allons déjeuner ensemble.

Et l'homme de lettres, puisque telle était la qualité
du nouveau venu, prit le bras de l'anglais, auquel il fit
traverser les ponts pour le mener au restaurant Lavrin,
90, boulevard Saint-Germain.

On s'assit, on déjeuna. On déjeuna même très bien,
puisque la note s'élevait à 44 fr. 90 c., et qu'on avait
fumé 2 fr. 40 de cigares et bu 5 fr. 50 de vins et de li-
queurs.

— L'addition ! dit l'homme de lettres. Le garçon
parut.

— Allez me chercher votre patron, fit l'amphitryon,
j'ai à lui parler.

Le patron vint :

— Monsieur, dit alors l'homme de lettres d'un ton
badin, en allumant un nouveau cigare, figurez vous
que vous nous avez invités à déjeuner, ça vous conso-
lera de votre perte.

— Que voulez-vous dire ?

— Que Monsieur et moi n'avons pas en poche un
rouge liard, mais notre reconnaissance vous est acquise.
Si ça ne vous suffit pas, envoyez chercher un sergent
de ville et faites-nous coffrer.

— Pardon, pas moi, fit observer l'Anglais.

— Vous comme moi. Nous avons déjeuné ensemble.
Nous ne nous quitterons pas dans le malheur.

On les arrêta tous deux en effet, et on les mena chez
M. Leclerc, commissaire de police de la Sorbonne. Le
prétendu homme de lettres a été reconnu pour un nom-
mé Albert-Charles Simon, escroc vulgaire, qui sortait
de prison le matin même où il avait rencontré Davy.

Mais Francia et M^{me} de Sornay n'eurent pas le temps
de remarquer son trouble; elles avaient déjà repris leur
lettre chérie et en finissaient la lecture :

« Je reviendrai bientôt, écrivait Richard, car la paix
ne peut tarder. Je reviendrai sain et sauf, je n'ai pas la
moindre blessure. Attendez-vous à me revoir d'un mo-
ment à l'autre; mais préparez-vous; frémissez du pre-
mier choc : je vais tomber dans vos bras comme une
bombe. Gare à vous ! Je vous étoufferai de baisers.

« En attendant, je me fais de grands bras pour vous
embrasser toutes les deux à la fois.

« RICHARD DE SORNAY. »

M^{me} de Sornay se pencha sur la lettre que tenait
Francia, et d'un même mouvement, elles posèrent leurs
lèvres sur ce papier bien aimé, sur cette écriture
qu'elles n'avaient pas vue depuis si longtemps. Puis,
leurs visages se trouvant ainsi rapprochés, elles s'em-
brassèrent avec effusion, comme pour se raconter leur
joie dans un baiser.

Pour le coup Marcel n'y tint plus : les larmes qui
l'étouffaient moutaient jusqu'à ses yeux, et il faisait des
efforts surhumains pour les refouler.

Tout à coup Francia dit avec inquiétude :

— Mais cette lettre est ancienne. Qu'est-il devenu
depuis ce temps-là ? Nous sommes au commencement
de mars, et la date est du 44 janvier.

— Le 44 janvier, reprit vivement Marcel, qui crut
avoir trouvé un chemin pour arriver à son but fatal,
c'était le second jour de la bataille du Mans, et elle a
duré trois jours.

Inutile de dire qu'on l'y a réintégré.

Quant à l'Anglais, M. Leclerc a dû, jusqu'à plus ample information, l'envoyer au dépôt; il paraît certain qu'il a été la dupe plutôt que le complice de son compagnon, et on va probablement le rapatrier, ce qui est du reste son plus grand désir.

— Une scène villageoise. — Dernièrement un notaire était appelé à la hâte chez un paysan aisé; le messager avait prévenu le notaire que la femme de ce paysan était gravement malade et qu'il venait le chercher pour faire des arrangements; le notaire se mit en route et arriva bientôt chez notre rustique. Celui-ci abordant le tabellion :

— Ah! notre vache, monsieur le notaire, est bien malade.

— Ce n'est pas pour votre vache que vous m'avez fait appeler, père Jean, votre femme, comment va-t-elle?

— Ça va tout doucement... Mais la vache!... Je ne sais pas ce que cela deviendra... Vous allez la voir, elle veut me donner tout son bien en pur don, à vendre et à dépendre. Vous arrangez cela pour le mieux, afin que je ne sois pas contrarié, si elle venait à manquer!

Le notaire et son client se dirigent vers la chambre où se trouvait la malade, le paysan répétant sur un ton plaintif :

« La vache! qu'est-ce qu'on pourrait donc lui faire? »

Le notaire questionne la malade sur ses intentions. Celle-ci explique qu'elle désire que son mari et elle se donnent réciproquement tous leurs biens au dernier survivant.

Le mari voulait bien accepter la donation que lui ferait sa femme, mais il n'était pas disposé à en faire une semblable à celle-ci. En continuant de se lamenter sur la maladie de sa vache, le mari prétendait que la donation ne pressait pas... qu'on pouvait attendre... qu'on arrangerait cela... et puis il ajoutait : « Ma vache! ma vache!... si je pouvais la guérir!... »

La pauvre malade écoutait tout cela et ne demandait qu'une chose c'est que les avantages fussent réciproques.

Cependant on convint qu'il en serait ainsi, et le notaire se mit à écrire. Pendant qu'il écrivait, on entendait par intervalles le père Jean murmurer : « La vache! quoi donc lui faire? quel malheur si nous la perdions! » Quand les deux actes furent rédigés, le mari voulut qu'on signât d'abord la donation de la femme. Cela fait il ne voulut plus entendre parler de faire une donation, il n'avait dans la bouche que ces mots : « Plus tard, la vache!... quand elle ira mieux, nous irons vous voir, Monsieur le notaire. » Il ne fut pas possible d'en obtenir davantage, toujours la malheureuse vache revenait sur les lèvres du mari; le notaire eut beau lui représenter que par égard pour sa femme, il devait signer la donation, il ne put rien obtenir et dut se retirer. Quelques jours après on enterrait la femme, et le mari avait la vache et la succession.

— Une poule qui coûte cher. — Madame Gourmand a-t-elle pris et mangé la poule jaune de sa voisine, madame Vernaz? *That is the question.* S'il faut en croire la partie civile, tout serait consommé, et elle n'aurait plus que la ressource d'une demande en dommages-intérêts.

A l'appel de la cause, les deux femmes se présentent devant le tribunal, escortées d'une demi-douzaine de témoins, et madame Vernaz raconte ainsi les faits :

« Je m'étais aperçue qu'il me manquait une poule jaune, une poule magnifique; ayant appris qu'elle s'était envolée chez madame Gourmand, ma voisine, dont la cour n'est séparée de la mienne que par un mur peu élevé, j'ai tout de suite envoyé chez elle, notre apprenti, le petit Jarles. A peine entré chez les Gourmand, il reconnaît ma poule à laquelle on avait coupé les ailes. Aussitôt j'ai porté plainte au commissaire de

— Trois jours, reprit Francia en tremblant; de sorte que depuis sa lettre il a pu...

Marcel sentit un frisson lui courir dans le corps; c'en était fait, le moment de parler était venu. Il lança une phrase comme une flèche d'essai, pour effleurer ces pauvres cœurs :

— Nous avons perdu beaucoup de monde, reprit-il, à cette terrible bataille du Mans.

— Dame, dit la Faricotte qui allait et venait et rentrait dans ce moment, sous prétexte de charbon de terre à joindre au feu qui flambait, on ne peut pas faire une matelote sans couper des poissons, et livrer une bataille sans casser des os.

— Et mon fils?... s'écria M^{me} de Sornay, il n'a pas été blessé?

— Mais, reprit Marcel en s'armant d'un grand courage... un peu.

— Ah! grand Dieu! s'écrièrent les deux femmes, qui devinrent pâles comme la mort.

— Blessé! dit M^{me} de Sornay.

— Gravement? demanda Francia.

— A la jambe... au bras? reprit la mère.

— Mais... au bras, répondit Marcel, oui... c'est cela... au bras.

Par un mouvement instinctif, chacune d'elles porta la main à son bras avec un cri de douleur; elles avaient ressenti la blessure de Richard.

— Pauvre M. Richard! dit la Faricotte; c'est comme si mon homme avait eu le bras coupé par un requin.

— Vous ne voulez pas tout nous dire, monsieur, reprit M^{me} de Sornay, qui devenait d'une pâleur effrayante; on a fait l'amputation...

— Se pourrait-il? s'écria Francia, qui attendait haletante la réponse de Marcel.

— Non, reprit-il, non je vous le jure.

police, qui s'est rendu le lendemain chez M^{me} Gourmand; mais dans l'intervalle ma pauvre poule avait disparu!

Le commissaire de police s'était en effet transporté chez le sieur Gourmand, mais seulement le surlendemain du jour où la poule jaune s'était envolée. Le petit Jarles ne reconnaît pas dans les poules de la dame Gourmand, celle de la dame Vernaz qu'il avait encore vue la veille.

L'inculpée ayant prétendu qu'elle avait remis la poule au jeune Jarles, fut mise en présence de ce dernier qui lui donna un démenti formel et affirma que non-seulement elle ne lui a pas remis la poule dont s'agit, mais que la veille encore il a vu cette poule dans la cour de la maison de la prévenue.

Les témoins entendus déclarent :

L'un qu'il a vu se sauver la poule jaune et que le lendemain il l'a parfaitement reconnue dans la cour de madame Gourmand.

Le petit Jarles répète les déclarations qu'il a faites au commissaire de police.

La prévenue soutient que c'est faux, et que toutes ses poules, elle les a achetées et non volées.

Après avoir entendu l'avocat de la partie civile et celui de la prévenue, le tribunal condamne madame Gourmand à 50 fr. d'amende, pour vol, et aux dépens, pour tous dommages-intérêts.

(Gazette des Tribunaux.)

— Un mariage à l'électricité. — Cette innovation ne pouvait être inventée que dans le pays qui a produit, avec la télégraphie électrique, les différents modes de l'employer. Jusqu'ici, le télégraphe en matière matrimoniale n'avait pu servir tout au plus que comme moyen de transmission des demandes et des réponses de mariage; il sert aujourd'hui à accomplir la cérémonie elle-même.

On se marie en Amérique par devant le bureau télégraphique tout comme si c'était par devant Monsieur le maire ou Monsieur le curé, et le mariage ainsi contracté est tout aussi légal que l'autre. On peut en juger par la cérémonie qui vient d'avoir lieu dans l'Etat de l'Iowa et dont les détails sont empruntés au *Journal du Télégraphe*, par le *New-York Times*.

Le ministre officiant, domicilié à Keokuck (ville bien connue par des troubles récents), se tenait au bureau télégraphique de cette place pour correspondre avec le couple contractant qui habitait Bonaparte, dans le même Etat, et se tenait aussi à la station du télégraphe.

A cinq heures du soir, heure fixée pour la célébration du mariage, une première dépêche des futurs époux au ministre officiant est ainsi conçue :

« Bonaparte, 16 avril 1874.

« Nous sommes prêts pour la cérémonie.
« Signé : JOHN SULLIVAN,
F. GODOWN. »

La deuxième dépêche est du ministre; elle porte :

« Keokuck, 16 avril. — John Sullivan et Françoise Godown, veuillez joindre vos mains et prendre l'engagement suivant : « Nous (vos noms et prénoms), nous engageons mutuellement et solennellement devant Dieu et les témoins présents à prendre, chacun de nous pour époux (ou épouse), celui à qui nous donnons la main et à en faire notre compagnon (ou compagne) éternel et à nous séparer entièrement d'autrui; à rester attachés l'un à l'autre pendant la maladie ou en santé, et à remplir tous les devoirs d'un compagnon (ou compagne) fidèle jusqu'à ce que la mort vienne nous séparer l'un de l'autre.

« Si vous acceptez de contracter cet engagement, veuillez me l'annoncer dans un message à cet effet.

« Le ministre officiant,
« W^m C. PRATT. »

Réponse et 3^e dépêche :

« Bonaparte, 16 avril. — Au Rév. W^m C. Pratt à Keokuck. Nous déclarons accepter et prendre l'engagement indiqué. — Signé : John Sullivan F^{ce} Godown. »

— Ah!... firent-elles avec un soupir de soulagement. Mais elles repriront bientôt d'une voix frémissante :

— Et cette blessure était-elle grave?

Marcel sentit une sueur froide sur son front et se précipita enfin à répondre :

— Très-grave.

M^{me} de Sornay se renversa sur son fauteuil. La pauvre mère, dont la vie avait toujours été si heureuse, n'avait pas prévu le malheur; elle était sans armes contre lui. Ses yeux se fermèrent; en un instant, sa figure fut tellement décomposée que Marcel crut voir la mort y poser son doigt, creuser la joue et marquer les coins de la bouche, absolument comme les Prussiens qui marquaient les maisons avec de la craie pour annoncer qu'ils en prenaient possession.

Francia et la brave Polletaise coururent à son secours, pendant que Marcel la regardait, épouvanté du mal qu'il venait de lui faire.

— Oh! quel message de malheur! pensait-il. Il arrivera tout ce qu'il pourra, mais je ne tuerai pas cette pauvre mère... Je ne suis pas un bourreau, moi... Je ne veux pas l'être... ce n'est pas mon métier.

M^{me} de Sornay rouvrit les yeux. Quand le sentiment de la réalité lui revint, elle prit les mains de Marcel; puis, avec ces regards suppliants qui semblent dire :

« Je vous en supplie, trompez-moi! » elle lui dit :

— Richard est blessé grièvement... Mais il y a six semaines de cela... et maintenant est-il encore en danger?... souffre-t-il toujours beaucoup?

— Non, madame, non, il ne souffre plus, répondit Marcel, tout heureux de cette réponse ambiguë, qui mentait et qui ne mentait pas.

— Il ne souffre plus! s'écrièrent les deux femmes.

— Il se sert de son bras? demanda Francia.

— Il ne sera pas infirme? dit M^{me} de Sornay.

Conclusion. 4^e et dernière dépêche :

« Keokuck, 16 avril. — A John Sullivan et F^{ce} Godown à Bonaparte (Iowa). — Par autorité, je vous déclare et prononce mari et femme. Que Dieu vous bénisse et bénisse votre union. — Le ministre officiant, W^m C. Pratt. »

— Comment un fermier du Kentucky a su jouer un usurier. — Dans le county de Madison (Kentucky) vit un fermier du nom de Smith, qui jouit d'une honnête aisance. Son fils venait de se marier, il désirait s'établir près de la ferme paternelle. Un certain Thompson, banquier à gros intérêts et à bonnes garanties, se présenta au vieillard et lui proposa la vente d'une belle propriété. Smith répondit qu'il n'était pas disposé à acheter; que cependant il pourrait acquérir la propriété à crédit, et à un prix modéré, que son fils Jack paierait lui-même la somme avec le temps. Jack était un bon travailleur, économe, et l'affaire pourrait aisément se conclure, d'autant que l'hypothèque resterait sur la propriété jusqu'à ce que le paiement fût achevé. Ce qui le confondait, c'était l'intérêt de 12 0/0 demandé par Thompson.

Enfin, après une longue discussion, on convint du prix de 20,000 dollars, dont un cinquième serait payé comptant, et les autres quatre cinquièmes exigibles par des billets d'un, deux, trois et quatre ans de date, avec intérêt de 12 0/0. Le contrat allait être signé, quand Smith suggéra cette proposition : Dans le cas où il pourrait réaliser l'argent qui lui manquait, il lui serait loisible de devancer le paiement de ces billets en retenant l'intérêt de 12 0/0 en manière d'escompte. Cela fut dit avec une grande simplicité, et M. Thompson trouva la proposition trop convenable pour la rejeter; elle fut insérée dans le contrat que les parties signèrent, et le samedi suivant, le premier paiement de 4,000 dollars fut effectué et les billets signés.

A ce moment, Smith dit à M. Thompson :

— J'ai réfléchi à ce gros intérêt, Monsieur, et j'ai cherché quelque monnaie pour acquitter une portion de ces notes.

Et tirant de sa poitrine un rouleau de billets de banque :

— Tenez, comptez cela.

La monnaie fut comptée; il y avait 4,000 dollars, et la première note fut rendue, avec l'escompte de 12 0/0.

M. Thompson avait empêché la monnaie, quand Smith reprit la parole :

— Monsieur Thompson, j'ai un fils qui habite le Missouri, et quand il a appris que j'achetais une ferme pour Jack, il a voulu nous aider. Voilà ce qu'il nous envoie, et, si vous n'y trouvez pas d'objection, nous l'imputerons sur la seconde note.

En même temps il tira de la poche de son pantalon un autre rouleau de banknotes. La monnaie fut comptée, et, avec la retenue de l'intérêt à 24 0/0, la seconde note fut acquittée.

— Eh bien! c'est une singulière chance, monsieur Thompson, reprit Smith, notre femme a fait quelques économies en vendant son beurre, ses œufs, ses volailles, et ce matin elle m'a dit qu'il valait mieux employer cette somme que de la garder sans profit, et de sa poche gauche il tira un troisième rouleau de 4,000 dollars, et la troisième note fut rendue, avec l'escompte de 36 0/0. M. Thompson ne disait pas une parole, mais il changeait de couleur, il se trouvait pris dans son piège!

Smith se met un instant à réfléchir, puis, levant la tête, il dit : Vous connaissez ma fille Salla, monsieur Thompson; c'est une fameuse fille, laborieuse, intelligente, une perle de fille. Elle épouse M. Hibbel; vous connaissez M. Hibbel? Ils sont établis à Kokersville, et font un bon commerce. L'autre jour Jack fut le visiter, et ils s'entretenaient de choses et d'autres quand Salla dit à Hibbel... Peu importe ce qu'ils disaient, répliqua brusquement M. Thompson. M. Smith, donnez vite la somme qu'ils vous ont envoyée; et alors le vieillard tira d'une poche cachée un quatrième rouleau de billets; c'était le paiement de la quatrième note,

— Vous n'avez pas cela à craindre, répondit Marcel, en étouffant un soupir.

— Eh bien, alors nous le guérirons! s'écria M^{me} de Sornay, qui revenait tout de suite à sa nature pleine de confiance dans le bonheur.

— J'irai le soigner là-bas, dit Francia; dites-moi bien exactement où il est, et rien ne m'arrêtera.

— Ne faites pas cela! répondit Marcel au comble de l'émotion et de l'embarras.

Ne sachant plus que dire, il ajouta :

— Pendant que vous partirez pour aller le soigner, il reviendrait peut-être ici.

— Mais s'il peut revenir, s'écria M^{me} de Sornay, il est donc convalescent?

— Allais! allais! dit la Faricotte, M. le moblot en savions plus qu'il n'en disions; M. Richard va venir ici d'un jour à l'autre, puisqu'il étions convalescent et qu'on ne parle plus que des préliminaires... comment qu'il disions... c'est ça des *primèrès de la paix*. La guerre est finie, nous allons voir revenir le *bateau d'olivier*, comme je l'entendais dire à un professeur du collège chez qui je lavions la vaisselle.

Et comme, malgré son trouble, Marcel ne put s'empêcher de sourire du langage pittoresque d'Ismérie Faricotte, M^{me} de Sornay, se rassurant de plus en plus, s'écria :

— Nous allons le revoir bientôt, n'est-ce pas, monsieur? Il vous a prié de le devancer pour nous annoncer sa blessure et nous préparer à le voir encore souffrant. Voilà tout, n'est-ce pas?

— Oui, madame, oui... c'est cela, répondit Marcel, qui ne se sentit plus le courage d'apporter le désespoir dans cette maison.

— Ah! ma foi, pensa-t-il, je parlerai plus tard, quand elles auront plus de force... et moi aussi.

avec l'escompte de 48 0/0. M. Thompson prend la monnaie, va droit au court-house, passe quittance de la vente, et donne le titre de propriété à Smith, en faisant cette seule remarque : Vous êtes la plus fameuse canaille que j'aie rencontrée!

— Un jour un préfet écrivait à un maire de prendre ses précautions en prévision du choléra qui commençait à sévir dans le département. Le maire, fort embarrassé d'instructions qui lui semblaient si vagues, après de longues méditations, écrivit à M. le préfet que ses précautions étaient prises et qu'il attendait, lui et les siens, le fléau de pied ferme.

On s'informa des mesures prises par le digne maire, afin de juger de leur efficacité, et l'on apprit qu'il avait fait creuser assez de fosses dans le cimetière pour y loger au besoin tous ses administrés.

A MADEMOISELLE A *****

Pourquoi, fauvette de passage,
T'envoler si tôt loin de nous. —
Bahille encor sous ce feuillage
Où tu rends les oiseaux jaloux.

Nos bois, pleins de soleil et d'ombre,
Si tu le veux, nous aideront
A chasser le nuage sombre
Qui pèse sur mon triste front.

Je t'aimerais sans te le dire;
Mon cœur n'est bon qu'à soupirer;
Ma bouche ne sait plus sourire,
Mes yeux ne peuvent que pleurer.

Ta voix est douce, caressante
Comme l'haleine du zéphyr,
Et ta prunelle éblouissante
Comme une perle de saphir.

Quand je m'endors, quand je m'éveille,
Ton image me suit encor
Pour murmurer à mon oreille
Quelques refrains aux notes d'or.

Je sais dans la forêt profonde
Des sentiers ombreux et fleuris;
Des rochers vieux comme le monde,
Peuplés de Djinns et de Houris.

Là, nous promènerons ensemble
Des songes pleins de volupté;
Là, je veux élever un temple
A tes grâces, à ta beauté.

L. TRICOU,
Vétérinaire.

Etat civil de la commune d'Étampes.

NAISSANCES.

Du 26 Mai. — MERCIER Henri, rue Sainte-Croix, 9.
— 27. CHENIN Louise Augustine, faubourg Evezard.
— 29. ACCLERE Marie-Eugénie, rue Brabant, 7.

PUBLICATION DE MARIAGE.

Entre : BAUDET Edouard, 23 ans, jardinier, faubourg Evezard, 7; et D^{lle} CANIVET Esther-Emma, 24 ans, sans profession, à Champigny, commune de Moriguy.

DÉCÈS.

Du 26 Mai. — ARNOU Marie-Luce-Sophie, 79 ans, veuve Duverger, propriétaire, rue Saint-Jacques, 122.
— 27. DANCHOT Alexis-Laurent, 55 ans, marchand de bois, faubourg Evezard, 40 bis. — 28. CHEVALIER Louis-Toussaint, 46 ans, employé, faubourg Evezard, 24. — 28. JULLEMIER Marie-Thérèse-Augustine, 74 ans, femme Robert, rue du Vicariat. — 28. BATAILLE Aglaé-Séraphine-Eugénie, 79 ans, veuve Bigot, rentière, rue du Perray, 46.

Pour les articles et faits non signés : AUG. ALLIEN.

Il se leva et demanda la permission de revenir les voir :

— Comment! dit M^{me} de Sornay, l'ami de mon fils aurait une autre maison que la mienne? Oh! ne craignez rien; nous sommes logés grandement en province. A Paris vous n'avez que les chambres de la famille; ici, nous avons toujours la chambre de l'amitié.

— En vérité, madame, répondit Marcel, je n'oserais accepter.

— On va envoyer chercher vos bagages. A quel hôtel êtes-vous descendu?

— A l'hôtel du Commerce, sur la place Duquesne.

— La place de mon amiral, dit la Faricotte. Faut voir comme sa statue vous a un air crâne! J'entendais l'autre jour un petit Parisien qui disions d'un air méprisant : « Comment se fait-il que la statue de l'amiral Duquesne soit sur la place du Marché, au milieu de toutes ces femmes-là? » Saperlotte! il n'est pas si fier que ça, mon amiral! J'aimerais mieux pourtant le voir devant la Poissonnerie : un amiral, c'est un homme de mer : pourquoi qu'il ne présiderait pas des marchandes de poisson?

Marcel se fit un peu prier; mais il finit par céder aux instances de M^{me} de Sornay. Il réfléchit qu'une fois installé dans la maison, il lui serait bien plus facile de trouver le moment de glisser une phrase de préparation, puis une autre, et d'apprendre peu à peu la fatale nouvelle aux deux malheureuses femmes.

Marcel avait vu dans cette première entrevue la nature à la fois confiante et impressionnable de M^{me} de Sornay; il avait compris que la douleur la briserait du premier coup. Francia lui parut plus énergique, plus courageuse. Il prit la résolution de s'adresser à elle et de lui faire connaître la cruelle vérité.

ANNAÏS SÉGALAS.

(La suite au prochain numéro.)

CADEAU SANS PRÉCÉDENT

PARIS-JOURNAL... MONTRE à Remontoir... Rue d'Aboukir, 9.

ANNONCES.

(1) TRIBUNAL DE COMMERCE D'ETAMPES

Faillite FESSOU.

PRODUCTION DE TITRES. Messieurs les créanciers présumés de la faillite de M. Hippolyte-Désiré FESSOU, charbon-forgeron à la Porte-de-Baulne, près La Ferté-Alais, sont invités à produire, dans le délai de vingt jours à compter d'aujourd'hui, conformément à l'article 492 du Code de commerce, soit entre les mains de M. Breuil, avoué à Etampes, syndic de ladite faillite, soit au greffe, leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes réclamées.

Immédiatement après il sera procédé à la vérification des créances. Le Greffier en chef du Tribunal, L. PAILLARD.

(2) TRIBUNAL DE COMMERCE D'ETAMPES.

Faillite PÉCHOUX.

PRODUCTION DE TITRES. Messieurs les créanciers présumés de la faillite de M. PÉCHOUX, marchand de vins en gros à Méréville, sont invités à produire, dans le délai de vingt jours à compter d'aujourd'hui, conformément à l'article 492 du Code de commerce, soit entre les mains de M. Breuil, avoué à Etampes, syndic définitif de ladite faillite, soit au greffe, leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes réclamées.

Immédiatement après il sera procédé à la vérification des créances. Le Greffier en chef du Tribunal, L. PAILLARD.

(3) Etude de M. BREUIL, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 50.

DEMANDE EN SÉPARATION DE BIENS.

D'un exploit du ministère de Houdouin, J. Inissier à Etampes, en date du vingt trois mai présent mois, Il s'agit : Que madame Marie-Rose LEJEUNE, épouse de Joseph-Emilien-Prosper SIMON, cultivateurs, demeurant ensemble à Janville, canton de La Ferté Alais, A formé contre ledit sieur Simon, son mari, sa demande en séparation de biens, et que M. Léon Breuil, avoué près le Tribunal civil d'Etampes, y demeurant, a été constitué à l'effet d'occuper pour elle sur ladite demande.

Pour extrait certifié sincère, à Etampes, ce vingt-six mai mil huit cent soixante quatorze. Signé, L. BREUIL.

Etude de M. ROBERT, commiss.-priseur à Etampes.

BEAU MOBILIER A VENDRE

Aux enchères publiques, Le Mardi 9 Juin 1874, à midi, A Etampes, en la salle Tivoli, Par le ministère de M. ROBERT, Commissaire-priseur à Etampes. Consistent en : Trois Couchettes, Armoire à glace, Commode, Bureau, Table de toilette, Table de nuit, le tout en écajou; Couchette et Armoire en noyer, Table à allonges et Chaises canonnées de salle à manger, Commode Louis XIV, fauteuils et Chaises recouverts de damas bleu, bonne Literie, Edredon, Couvertures, Pendules, Oeil de Boeuf, six Glaces, belle Suspension de salle à manger, Machine à coudre, Vaisselle, et quantité d'autres objets. Au comptant. Dix centimes par franc en sus des prix. 2-1

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné. Etampes, le 30 Mai 1874.

HOSPICE CIVIL D'ETAMPES.

FOURNITURE

PAIN, VIANDE, ÉPICERIES ET VIN

La Commission administrative de l'Hospice civil d'Etampes, fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra que, le Mercredi 10 Juin 1874, heure de midi, local ordinaire de ses séances, il sera procédé, par devant elle, à l'adjudication au rabais et sur soumissions cachetées, de la Fourniture du Pain, de la Viande, de l'Épicerie et du Vin, nécessaires pour le 2° semestre 1874.

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges, au bureau de l'Econome, à l'Hospice, tous les jours, de midi à trois heures, les dimanches et fêtes exceptés.

Etude de M. PASQUET, notaire à Chalo-Saint-Mard.

A VENDRE A L'AMIABLE MAISON BOURGEOISE

Sise à Etréchy, rue du Gard, A l'enclosure de la rue du Clozeau, De construction récente, COMPRENANT 6 Pièces à feu. — Cabinets. — 2 Caves. — Greniers. — Bûcher. — Buanderie. — Fournil. — Cabinets d'aisances. — Ecurie. — Remise. — Cour. — Jardin. — Puits et Pompe. ENTRÉE EN JOUISSANCE LE 11 NOVEMBRE 1874.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter : A Etréchy, à M. FEULLU, propriétaire; A Chalo-Saint-Mard, audit M. PASQUET, notaire.

Etude de M. PASQUET, notaire à Chalo-Saint-Mard.

VENTE D'ATTIRAIL

Par suite de cessation de culture. A ÉTRÉCHY, EN LA DEMURE DE M. ÉTIENNE DUCLAIR, Le Dimanche 21 Juin 1874, heure de midi, Par le ministère de M. PASQUET, Notaire à Chalo-Saint-Mard.

DÉSIGNATION

DÉS PRINCIPAUX OBJETS A VENDRE : 6 Chevaux. — 6 bonnes Vaches. — 3 grandes Voitures. — 2 Tomberaux. — 1 Carriole. — 2 Charrues à reversoirs. — 1 Charrue tourne-oréille. — 4 Rouleaux. — 4 Herse. — 1 Tarare. — Quantité de Harnais. — Ferraille. — Paille de blé. — Paille d'avoine. — Bourrées. — Et une quantité d'autres objets de culture.

SIX MOIS DE CRÉDIT AUX PERSONNES SOLVABLES. 10 pour 100 en sus des enchères.

Etude de M. HERBERT, notaire à Janville.

ATTIRAIL DE LABOUR A VENDRE AUX ENCHÈRES.

Par suite de cessation de culture, EN LA FERME DE M. DESFORGES-FOURMON, Située à Champilly, commune d'Oineville-Saint-Liphar, (Sur la grande route de Paris à Orléans, et à 3 kilomètres des stations de Toury et Boisseaux), Le Jeudi 4 Juin 1874, à midi, Par le ministère de M. HERBERT, Notaire à Janville.

OBJETS A VENDRE :

8 gros Chevaux de trait, de quatre à sept ans (dont 3 hongres), 2 Trotteurs de cinq à sept ans (dont 1 hongre), 45 Vaches, 1 jeune Taureau, 10 Génisses de un et deux ans, 270 Brebis mères croisées de trois à cinq ans, 240 Agneaux de lait croisés mérinos, 2 Bœliers métis-mérinos, Chiens et Cabane de berger, 3 grandes Voitures planchées de 4 mètres 66 cent. de charge, Charrues, Herse, Rouleaux, Harnais de chevaux et de voiture, et autres objets de culture. Six mois de crédit pour les personnes solvables.

Etude de M. PASQUET, notaire à Chalo-Saint-Mard.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite, UNE

PETITE FERME

Sise à Moulinault, commune de Saint-Hilaire, COMPRENANT Corps de Ferme, 2 hectares de courtil avec arbres fruitiers, 5 hectares 30 ares de terres labourables, 2 hectares 12 ares de pré, 1 hectare 42 ares de bois et aunesies. S'adresser, à Chalo-Saint-Mard, à M. ROUREAU, propriétaire, ou audit M. PASQUET, notaire.

Vu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes. Etampes, le 30 Mai 1874.

Enregistré pour l'annonce n° Folio Reçu franc et centimes, décimes compris. A Etampes, le 1874.

BELLE PROPRIÉTÉ, CORBEIL (Seine-et-Oise). Mise à prix : 25,000 fr. A ADJUGER, même sur une enchère, en la chambre des notaires de Paris, le 9 juin 1874. S'adresser à Corbeil, à n° 605; à Paris, aux notaires : M. RENARD, r. du 4 Sept., 2; à M. PRECILLAUX, r. St Martin, 333; et à M. LESTAGNE, 41, r. Louis-le-Grand.

AVIS.

L'Agence de Deauville-s.-Mer demande des représentants ayant 4,000 fr. espèces. Appointements et remises sur la vente, par annonces, de Cidre et Toiles de Normandie.

Affranchir et joindre un timbre. 4

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

Rue de Verneuil, 22, à Paris.

LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS LES JOURNAUX DE MODE.

6 francs par an Pour Paris et les départements.

Paraissant une fois par mois, composé de dix toiles au moins. D'une superbe gravure de modes, colorisée, de modèles de confections, de lingerie, de coiffures, ouvrages de dames, etc.; d'une planche de patrons, d'une chronique sur la mode, les théâtres, les beaux arts, de nouvelles, de correspondances avec les abonnés, rébus, etc. Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

L. MARC.

N. B. — Mandat poste pour les départements, l'Italie, la Suisse et la Belgique.

L'HYDROCÉRASINE MAUREL

Brevetée s. g. d. g., modère la transpiration, sans danger pour la santé, en détruit la mauvaise odeur. Appréciée surtout pour la toilette des dames comme tonique et rafraichissante, elle raffermi les organes, le rajeunit et empêche les fteurs blanches.

LA VULNÉRINE MAUREL

Honorée d'un rapport spécial à l'Académie de Médecine, appuyée de nombreux certificats de médecins distingués pour ces heureuses guérisons, est le meilleur antiputride. Elle guérit toutes les blessures récentes ou anciennes, brûlures, morsures, contusions, ulcères variqueux, piqûres d'insectes venimeux, arrête les hémorragies, empêche la gangrène, fait disparaître toute odeur, soulage l'obésité, etc.

Se trouve chez l'vendeur, 7, rue Godot-de-Mauroy, à Paris. — En gros, rue de la Verrerie, 15, Maison FABRE, droguiste. — En détail, dans les Pharmacies de France et de l'étranger, et chez MM. BELIN, pharmacien, à Versailles; — DELANTHE, id., à Savigny; — FIALON, id., à Rueil; — PICHET, id., à Corbeil; — INGRAND, id., à Etampes; — CHOUTELLE, id., à Mantes; — PAROD, id., à Pontoise; — GOBET, id., à Rambouillet.

MALADIES DES YEUX Dr GAURAN Clinique. Rue Saint-Antoine, 143. — Consultations gratuites à une heure; — consultations particulières à quatre heures; rue Blondel, 7. Paris. 30 2

DOCTOR IN ABSENTIA

Les personnes désireuses d'obtenir sans déplacement le titre et le diplôme de docteur en médecine, soit en médecine, en sciences, en lettres, en théologie, en philosophie, en droit ou en musique, peuvent s'adresser à Medicus, rue du Roi, 46, à Jersey (Angleterre), qui donnera gratuitement les informations nécessaires. 4 2

L'EAU DES FÉES SARAH FÉLIX

est de toutes les spécialités de teintures pour les cheveux et la barbe, la seule admise dans les grandes Expositions. L'analyse qui en a été faite à l'Exposition de Vienne lui a valu le Diplôme de Mérite. Cette distinction assure le public contre les accidents que l'on a trop souvent à déplorer en se servant des imitations malsaines que l'on voit paraître tous les jours. On trouve à la Parfumerie des Fées Sarah Félix, 43, r. Richer, à Paris, la Pomme et l'Eau de toilette des Fées. — Dépôt chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs de la ville. 43 4

GALE DES MOUTONS

Guérison prompte et sûre par la Liqueur antiputride de MM. BELTON, pharmacien, et AUBIN, vétérinaire à Dourdan (Seine-et-Oise). — Dépôts : à Etampes, chez M. DELISLE, pharmacien; et à Angerville, chez M. GROUSTEAU, pharmacien.



PLUS DE DENTS GATÉES

Par l'emploi de la Dentifrice du Chimiste GOULARD. Recommandé par les sommités médicales. Prix : 3 francs. Se trouve chez les principaux Parfumeurs et Pharmaciens.

Chez CANTINIAU, coiffeur à Etampes, rue Darnatal.

CONCOURS AGRICOLE DU 7 JUIN 1874.

AVIS

Le CONCOURS AGRICOLE annuel du Comice aura lieu le Dimanche 7 Juin, sur les terres de la ferme de Mosnil, commune de Baulne.

A cette occasion, M. CHEVALIER-JOLY nous prie d'annoncer que, désireux de répondre aux demandes qui lui ont été déjà faites, il organisera, ce jour-là, un service d'omnibus pour le trajet d'Etampes à la ferme du Mosnil, aller et retour.

Départ d'Etampes... à 9 heures du matin;

— du Champ du Concours... à 8 heures du soir.

(On est prié de retenir les places d'avance.)

Prix modérés.

(2-1)

HAFNER PIERRE (BREVETÉ S. G. D. G.)

15 médailles d'honneur Passage Jouffroy, 10 et 12, Paris

COFFRES-FORTS tout en fer coudé d'une seule pièce. CAISSES A LIVRES à isoloirs, à l'abri du feu, jusqu'à la fusion des tôles. (ENVOI FRANCO DE DESSINS ET PRIX COURANTS).

Bulletin commercial.

Table with 6 columns: MARCHÉ d'Etampes, PRIX de l'hectol., MARCHÉ d'Angerville, PRIX de l'hectol., MARCHÉ de Chartres, PRIX de l'hectol. Rows include dates like 23 Mai 1874 and various agricultural products like Froment, Méteil, Seigle, Escourgeon, Avoine.

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 23 au 29 Mai 1874.

Table with 7 columns: DÉNOMINATION, Samedi 23, Lundi 25, Mardi 26, Mercredi 27, Jeudi 28, Vendredi 29. Rows include Rente 5 0/0, 4 1/2 0/0, 3 0/0.